

PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2025-2026 TENUE LE 22 MAI 2026, À COMPTER DE 9H PAR VISIOCONFÉRENCE WEBEX

---

Sont présents :

- M. le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau
- M<sup>e</sup> Caroline Gagnon, vice-présidente
- M<sup>e</sup> Rémi Bourget, vice-président
- M<sup>e</sup> Mylène Lemieux-Ayotte
- M<sup>e</sup> Ada Wittenberger
- M<sup>e</sup> Régis Boisvert
- M<sup>e</sup> Gabriel Dumais
- M<sup>e</sup> Maxime Bernatchez
- M<sup>e</sup> Isabelle Gagnon
- M<sup>e</sup> Élisabeth Jutras
- M. Gérald Belley
- M. Martin Drapeau
- M<sup>me</sup> Nancy Potvin
- M<sup>me</sup> Lucie Granger

Sont absents :

- M<sup>e</sup> Extra Junior Laguerre
- M<sup>e</sup> Simon Tremblay
- M<sup>e</sup> Sylvie Champagne

Sont invités :

- M<sup>me</sup> Nathalie Thibert, directrice Service des finances, point 2
- M<sup>e</sup> Pierre Lafrenière, président du Comité des finances et d'audit, point 2
- M. Bernard Grandmont, CPA, auditeur, RCGT, point 2
- M. Éric Bergeron, CPA, auditeur, RCGT, point 2
- M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin, directrice des affaires d'assurance (FARPBQ), point 3

Autres participants :

- M<sup>e</sup> Catherine Ouimet, directrice générale
- M<sup>e</sup> Josée Roussin, directrice générale par intérim

Secrétaire de la séance :

- M<sup>e</sup> André-Philippe Mallette, secrétaire adjoint de l'Ordre
-

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour. Le point 5 : Divers est ajouté. Ils l'adoptent tel que modifié.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.**

## 2. FINANCES - BARREAU DU QUÉBEC

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

M. le bâtonnier Nadeau accueille M<sup>me</sup> Nathalie Thibert, directrice du Service des finances, M<sup>e</sup> Pierre Lafrenière, président du Comité des finances et d'audit, de même que M. Bernard Grandmont et M. Éric Bergeron, auditeurs chez RCGT.

### Rapport du Comité de finances et d'audit

M<sup>e</sup> Pierre Lafrenière, président du Comité de finances et d'audit, présente le rapport du Comité de finances et d'audit.

Le Comité des finances et d'audit s'est réuni le 13 mai dernier.

D'abord, le rapport SCADÉ (Service Confidentiel Anonyme de Divulcation Employés) présenté par *Grant Thornton* pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2026 a été déposé au Comité et aucun incident n'a été signalé.

La directrice générale a ensuite informé le Comité des différentes activités et sujets d'intérêt touchant actuellement l'organisation.

Parmi ceux-ci, le Comité a été informé des impacts découlant de l'adoption du Projet de loi n<sup>o</sup>7 concernant le Fonds d'études juridiques, notamment les nouvelles dispositions prévoyant le versement au Fonds Accès Justice d'une partie des revenus d'intérêts générés par les comptes en fidéicommissés des avocats.

Le Comité a également été informé que des discussions sont en cours relativement aux modalités de reddition de comptes associées à ces nouvelles obligations. Il a été précisé qu'un montant de 11,6 M\$ devra être versé au Fonds Accès Justice au plus tard le 30 septembre 2026.

Le Comité a aussi reçu une mise à jour concernant les négociations avec les employés administratifs syndiqués. Les discussions portant sur les éléments normatifs seraient relativement avancées alors que les discussions financières sont maintenant amorcées. En matière de gestion intégrée des risques, le Comité a été informé des travaux visant une meilleure intégration du suivi des risques dans les activités stratégiques du Barreau ainsi que des démarches entreprises auprès du comité de gestion afin d'assurer une reddition de comptes adéquate.

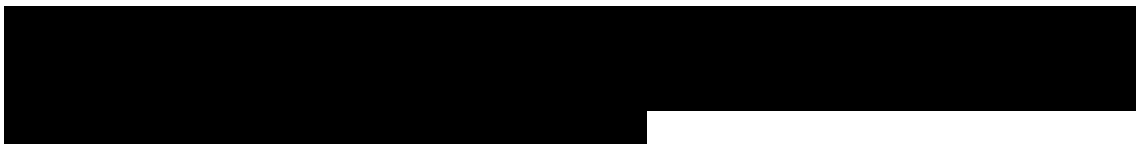
Le Comité a également pris connaissance du rapport de reddition de comptes relatif à l'aide financière accordée par le Fonds d'études juridiques pour l'exercice 2025-2026. Une réflexion pourrait éventuellement être menée au Conseil quant aux orientations et à la portée des organismes financés.

Le sujet concernant la rémunération du bâtonnier, des vice-présidents et des administrateurs ayant déjà été présenté lors de la séance du Conseil du 15 mai dernier, le Comité n'a pas repris ce point en détail aujourd'hui.

En ce qui concerne l'information financière, le Comité a procédé avec la direction et les auditeurs externes à une revue globale des résultats financiers, de la situation financière, des flux de trésorerie ainsi que des principales notes afférentes aux états financiers au 31 mars 2026. Les principaux écarts et changements par rapport à l'exercice précédent ont également été présentés.

Le Comité recommande au Conseil l'adoption des états financiers audités du Barreau du Québec pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 relativement aux fonds suivants : le Fonds général, le Fonds d'études juridiques, le Fonds du programme d'assistance parentale ainsi que le Fonds d'indemnisation.

Conformément aux bonnes pratiques de gouvernance, le Comité a également procédé à l'évaluation annuelle de l'auditeur externe afin d'évaluer la qualité de l'audit et de documenter le processus de surveillance et l'indépendance de l'auditeur externe.



Enfin, le Comité a poursuivi ses discussions concernant le projet de *Politique d'investissement durable pour les Fonds du Barreau*, lequel sera revu et présenté à nouveau lors d'une prochaine réunion du Comité.

Il a également été rappelé qu'une *Politique d'investissement durable applicable au régime de retraite* a déjà été approuvée par le Comité de retraite le 5 mai dernier. Finalement, le Comité a pris acte du dépôt du projet de cotisations 2027-2028, lequel a déjà été présenté au Conseil le 15 mai dernier et qui sera soumis à la consultation des membres ainsi qu'à l'AGA de juin 2026.

## 2.1 RAPPORT FINANCIER DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

M<sup>me</sup> Nathalie Thibert, directrice du Service des finances, présente le rapport financier des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Elle compare les résultats de l'exercice avec le budget pour les Fonds du barreau du Québec.

M<sup>me</sup> Thibert présente le solde des fonds.

## 2.2 ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026 - RCGT

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

M<sup>e</sup> Pierre Lafrenière avise que lors de la dernière réunion du Comité de finances et d'audit, les auditeurs externes ont présenté leur conclusion d'audit pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026 et ont produit un rapport d'audit sans réserve.

M. Bernard Grandmont résume le processus d'audit suivi et souligne la collaboration du Barreau dans le cadre du processus.

M. Éric Bergeron détaille le déroulement du processus d'audit.

## 2.3 RECOMMANDATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise et sont d'accord avec les recommandations soumises, soit d'approuver les états financiers audités du Barreau du Québec pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 et d'autoriser le bâtonnier et un vice-président à signer les états financiers.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT** le sommaire exécutif du 13 mai 2026 préparé par M<sup>e</sup> Catherine Ouimet, directrice générale, M<sup>e</sup> Pierre Lafrenière, président du Comité des finances et d'audit et M<sup>me</sup> Nathalie Thibert, directrice des finances;

**CONSIDÉRANT** que le Comité des finances et d'audit a adopté le plan d'audit soumis par l'auditeur externe, la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, à sa réunion du 29 janvier 2026;

CONSIDÉRANT que les représentants de l'auditeur externe ont terminé l'essentiel des travaux requis par ce plan d'audit;

CONSIDÉRANT que la direction du Barreau du Québec conjointement avec les représentants de l'auditeur externe ont déposé le projet d'états financiers audités du Barreau du Québec au 31 mars 2026 à la présente réunion lesquels font état de la situation financière, des résultats des activités, de l'évolution des soldes de fonds ainsi que des flux de trésorerie;

CONSIDÉRANT que la situation financière au 31 mars 2026 indique un solde de fonds non affecté de 2 350 091 \$;

CONSIDÉRANT qu'en vue de la saine réalisation des divers projets technologiques en cours, il y aurait lieu d'affecter une somme de 1 500 000 \$ au fonds général affecté aux initiatives technologiques;

CONSIDÉRANT qu'il n'est plus requis de réserver une somme de 800 000 \$ à même les surplus du fonds d'études juridiques affecté à l'« Accès à la justice » tel qu'adopté par résolution du Conseil d'administration datée du 11 mai 2017, puisque cet objectif du fonds d'études juridiques a été nommément intégré à la *Loi sur le Barreau*, article 15.2 ii) du fonds d'études juridiques, soit de « financer des mesures ayant pour objet de favoriser l'accès à la justice », conséquemment la somme de 800 000 \$ présenté dans la colonne Affecté au projet Accès à la justice du fonds d'études juridiques sera présenté dorénavant dans la colonne Affecté dans l'Évolution des soldes de fonds dans les états financiers du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des finances et d'audit;

D'APPROUVER les états financiers audités du Barreau du Québec pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 pour les fonds suivants :

- Fonds général;
- Fonds d'études juridiques;
- Fonds du programme d'assistance parentale, et;
- Fonds d'indemnisation;

D'AUTORISER le bâtonnier et un vice-président à signer lesdits états financiers substantiellement en la forme soumise et revue, et à y apporter toute modification qu'ils pourraient juger appropriée et telle que recommandée conjointement par la direction et les auditeurs.

#### 2.4 REDDITION DE COMPTE - AIDE FINANCIÈRE FEJ 2025-2026

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Les invités quittent la salle.

En réponse à la question d'un membre, M<sup>e</sup> Catherine Ouimet explique ce qui suit :

- **Impact du projet de loi 7** : 50 % des revenus annuels des intérêts en fidéicommiss au-delà de 7M\$ seront transmis à un fonds géré par le ministère de la Justice. Le ministre de la Justice peut aussi venir prélever un montant du capital du fonds en respectant les règles établies par la loi. Elle explique les discussions en cours avec le MJQ pour la mise en œuvre de ces nouvelles règles. Une étude actuarielle a aussi été demandée à *Normandin Beaudry* pour déterminer les impacts.
- **Versements moins importants qu'anticipés** : En raison du nouveau programme de subvention tripartite, l'étude des subventions prend plus de temps en raison du nombre d'intervenants impliqués par ceux qui doivent étudier les demandes de financement.

### 3. FINANCES - FARPBQ

#### 3.1 RAPPORT D'ÉVALUATION DU PASSIF DES POLICES AU 31 MARS 2026

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Monsieur le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau souhaite la bienvenue à M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin, directrice des affaires d'assurance.

M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin présente le rapport communiqué aux membres. Ce rapport fait état du passif des sinistres et des primes.

#### 3.2 ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D'ASSURANCE AU 31 MARS 2026

Inf : M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin présente les états financiers du FARPBQ au 31 mars 2026.

Les auditeurs *Mallette* ont approuvé les états financiers sans réserve.

Elle présente l'état des résultats, l'état de la situation financière et l'évolution des surplus.

Elle invite les membres à lui poser des questions.

Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec l'approbation des états financiers.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des affaires d'assurance;**

**D'APPROUVER les états financiers audités du Fonds d'assurance pour l'exercice 2025-2026, comme présentés;**

**DE DÉSIGNER le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau et la vice-présidente Caroline Gagnon à titre de signataires du bilan.**

### **3.3 ÉTAT ANNUEL P&C AU 31 MARS 2026**

---

Inf : M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin présente l'état annuel P&C requis par l'Autorité des marchés financiers.

Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec l'approbation de l'état annuel.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des affaires d'assurance;**

**D'APPROUVER l'état annuel P & C au 31 mars 2026 comme présenté;**

**DE DÉSIGNER le bâtonnier Marcel-Olivier Nadeau et la vice-présidente Caroline Gagnon à titre de signataires des attestations sous serment aux pages 99.10 et 99.20 de l'état annuel.**

### **3.4 RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS DES AUDITEURS**

---

Inf : M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin présente le rapport sur la constatation des auditeurs. Elle souligne que les auditeurs engagent des actuaires indépendants qui valident le travail des actuaires du FARPBQ qui n'ont pas eu de commentaires à émettre sur leur travail. Ils ont produit un rapport favorable, sans réserve.

### **3.5 RAPPORT DE GESTION**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du rapport de gestion.

### **3.6 NOMINATION DE L'ACTUAIRE ET DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE 26-27**

---

Inf : M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin souligne que le Comité des affaires d'assurance recommande de renouveler le mandat des actuaires et des auditeurs du FARPBQ.

Le Comité des affaires d'assurance recommande au Conseil d'administration de nommer M. Xavier Bénarosch (*Eckler*) à titre d'actuaire désigné du Fonds d'assurance pour l'exercice se terminant au 31 mars 2027.

Le Comité des affaires d'assurance recommande au Conseil d'administration de nommer *Mallette* à titre d'auditeur du Fonds d'assurance pour l'exercice se terminant au 31 mars 2027.

En réponse aux questions des membres, M<sup>e</sup> Thouin souligne le nombre limité de firmes d'actuaire possédant l'expertise en matière d'affaires d'assurance responsabilité professionnelle. Il y en a deux, *Eckler* et la firme retenue par les auditeurs du FARPBQ pour valider le travail d'*Eckler*. Elle souligne que les honoraires de l'auditeur sont les mêmes depuis trois ans.

M<sup>e</sup> Thouin quitte la salle des délibérations.

Un membre souligne qu'il serait opportun dans le futur d'obtenir plusieurs soumissions. M<sup>e</sup> Ouimet fera le suivi avec le Comité des affaires d'assurance quant aux firmes spécialisées en affaires d'assurance.

Les membres sont en accord avec les nominations recommandées.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des affaires d'assurance;**

**DE NOMMER *Eckler* à titre d'actuaire du Fonds d'assurance pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2026;**

**DE NOMMER *Mallette et Associés* à titre d'auditeurs du Fonds d'assurance pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2026.**

### 3.7 ÉVALUATION ANNUELLE DES COMITÉS

---

Inf : M<sup>e</sup> Marie-Chantal Thouin présente l'évaluation annuelle des comités.

M<sup>e</sup> Thouin quitte la salle des délibérations.

Les membres discutent des différents points hors la présence de M<sup>e</sup> Thouin.

## 4. NOMINATION DE CONSEILLÈRE EN PERFECTIONNEMENT ET INSPECTRICE - SERVICE DE LA QUALITÉ DE LA PROFESSION

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise et sont d'accord avec la recommandation soumise.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 20 mai 2026 préparé par M<sup>e</sup> Sylvie Marcil, coordonnatrice à l'inspection régulière;**

D'APPROUVER la nomination de M<sup>e</sup> Isabelle Haché [REDACTED] à titre de Conseillère en perfectionnement et inspectrice au Service de la Qualité de la profession/secteur Inspection professionnelle.

5. DIVERS

---

Inf : En réponse à la question d'une membre, M<sup>o</sup> Catherine Ouimet fait le suivi du dossier

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le Président,

Le Secrétaire,

---

Marcel-Olivier Nadeau  
Bâtonnier du Québec

---

André-Philippe Mallette  
Secrétaire adjoint de l'Ordre